

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 062263

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12300

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Nadia Lamia

Date de naissance : 16/11/1988

Adresse : Résidence d'Avignon, California,
Boulevard Al Hamd

Tél. : 06.61.80.36.38 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/04/2022

Nom et prénom du malade : NADIA LAMIA

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DERMATOSE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 ANTRANI M'hamed Pharmacie SAAD 44, Bis Boulevard Abderrahim Bouabid (Ex-Jerada) - Oasis - Casablanca Tél.: 05 22 25 34 85 - INPE: 090251000	19-04-22	671.70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 11/04/22 B: 590 x PVT 845.60 DH	19/04/22	B: 590 x PVT	845.60 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION												
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	<p>DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX												
				MONTANTS DES SOINS												
				DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION												

Dr Touria EL ALAMI

Dermatologue - Vénérologie
Spécialiste des maladies
de la peau, du cuir chevelu

Laser - LED

COSMETOLOGIE

Sur rendez-vous

LOT : 211584
EXP : 11/2024
P.P.V : 23,00DH

الدكتورة ثريا العلمي

أخصائية في أمراض الجلد
الشعر والأمراض التناسلية

علم التجميل
بالميعاد

LOT: 210431
PER: 04-2024
PPV: 28,00DH

Casablanca, le

19/04/2022 الدار البيضاء في

MAMFI - LARAT

89.00

11 Sedation course Senza (n)
par Dr Doss (n)



28.00 x 2

23.90 + 3
X X 3/ Diprosone (pommade)

petit
grosseur

23.00 - by Dr. Doss
eg le feu x 5 Doss



E-mail : cabinetdrelalami2019dermato@gmail.com

12, Rue Jean Jaurès Rés. CERNA TRAVA, 1er Etage - Casablanca - Tél.: 05 22 48 72 42 - Tél./Fax : 05 22 48 79 61

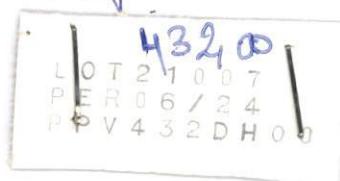
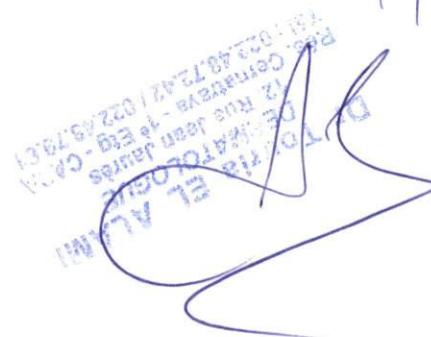
~~SIU Alex's sign~~



2px 2/1 x 06/04

~~432.00~~

~~671.70~~



AMRANI M'hamed
Pharmacie SAAD
44, Bis Boulevard Abderrahim Bounibla
(Ex. Jerrada) - Oasis - Casablanca
Tél: 05 22 25 34 85 - INP: 092051283

Dr Touria EL ALAMI

Dermatologue - Vénérologie

Spécialiste des maladies
de la peau, du cuir chevelu

Laser - LED

COSMETOLOGIE

Sur rendez-vous

الدكتورة ثريا العلمي

أخصائية في أمراض الجلد

الشعر والأمراض التناسلية

علم التجميل

بالميعاد

Casablanca, le

19/04/2022 الدار البيضاء في

Qe

Madiha pour Béchir LALAMI

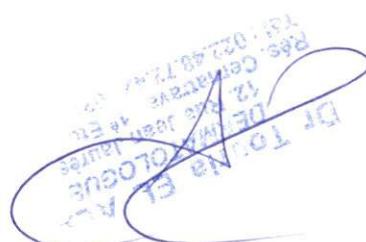
Mf + Ppelle

US - Cerv

IgE sanguine

A Sels

Sang Sput



Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane / Casa
ICE : 00174835000083
INN : 093001196



ICE : 001748386000083
 Patente : 35870583
 IF : 01006693
 CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
 RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 19-04-2022

Mme Lamiaa NADIFI

FACTURE N°	2204191071
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0266	Antistreptolysine (recherche , titrage)	B80	B
0354	IgE totales	B200	B
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0223	VS	B30	B

Total de B : 590

TOTAL DOSSIER	815.60 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : huit cent quinze dirhams soixante centimes

Laboratoire d'Analyses
 de Biologie Médicale
 Bir Anzarane
 117 Bd Bir Anzarane Casablanca
 ICE : 001748386000083
 INP : 093001196

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901



Prescripteur : Dr TOURIA EL ALAMI

Réf : 2204191071

Dossier ouvert le : 19-04-2022 16:01

Édité le : 20-04-2022

Mme NADIFI Lamiaa

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 / 2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE **Sysmex XT2000**

NUMERATION

			03-09-2021
Leucocytes :	8 920	/mm ³	(4 000–10 000)
Hématies :	4.29	M/mm ³	(3.80–5.40)
Hémoglobine :	13.0	g/100ml	(12.0–16.0)
Hématocrite :	38.9	%	(35.5–45.5)
VGM :	90.7	μ3	(80.0–99.0)
TCMH :	30.3	pg	(27.0–33.0)
CCMH :	33.4	g/100ml	(29.0–36.0)
			34.8

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles :	62.9	%	(40.0–75.0)	77.5
Soit:	5 611	/mm ³	(2 000–7 500)	10 184
Polynucléaires Eosinophiles :	2.9	%	(1.0–4.0)	0.5
Soit:	259	/mm ³	(100–400)	66
Polynucléaires Basophiles :	0.6	%	(0.0–1.0)	0.3
Soit:	54	/mm ³	(0–150)	39
Lymphocytes :	27.7	%	(20.0–45.0)	16.3
Soit:	2 471	/mm ³	(1 500–4 000)	2 142
Monocytes :	5.9	%	(2.0–12.0)	5.4
Soit:	526	/mm ³	(200–800)	710

PLAQUETTES

Plaquettes :	310 000	/mm ³	(150 000–400 000)	258 000
VMP:	10.8	fl		11.0

VS.1ère heure	6	mm	(<20)
VS 2ième heure	10	mn	

*Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane - Casablanca
117 Bd Bir Anzarane - Casablanca
001748386000053
093001496*

Dr A. Azeddoug

Médecin Biologiste

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Valide



Mme NADIFI Lamiaa
Réf : 2204191071

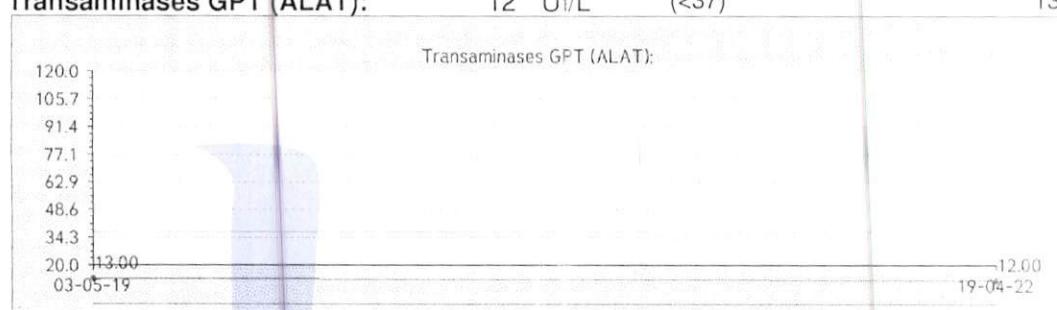
Page 2 / 2

ENZYMOLOGIE

Roche Cobas 6000

Transaminases SGOT (ASAT):	17 UI/L	(<37)	03-05-2019	11
----------------------------	---------	-------	------------	----

Transaminases GPT (ALAT):	12 UI/L	(<37)	03-05-2019	13
---------------------------	---------	-------	------------	----



PROTEINES SPECIFIQUES

Protéine C-réactive:	1.7 mg/L	(<5.0)	03-09-2021	5.2
----------------------	----------	--------	------------	-----

ALLERGIE

IgE totales:	23 UI/mL	(<100)
--------------	----------	--------

SEROLOGIE BACTERIENNE

ASLO:	100 UI/ml	(0-200)
-------	-----------	---------

Fin du compte rendu

Laboratoire d'Analyses
 de Biologie Médicale
 117 Bd. Bir Anzarane - Casablanca
 0012458600083
 093001196
 I.C.E.

Dr A. AZEDDOUG

Médecin biologiste

Dossier Validé par :

Biologistes Responsables :
 - Dr. A. AZEDDOUG
 - Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901